**Comité consultatif de l’industrie touristique du Nouveau-Brunswick sur la COVID-19 : synthèse des discussions – 12 mai 2020**

Le ministre Bruce Fitch souhaite à tous la bienvenue.

Il ouvre la séance en mentionnant que le gouvernement provincial est passé à la phase II de son plan de relance économique et que d’autres catégories d’entreprises et organisations sont maintenant ouvertes. De plus, le premier ministre et la médecin-hygiéniste en chef permettent maintenant les regroupements d’un maximum de dix personnes, mais seulement à l’extérieur et en suivant des protocoles stricts, notamment en matière de distanciation physique.

En ce qui concerne le tourisme, tous les terrains de camping peuvent maintenant ouvrir. Cependant, des commodités ou des services associés ne pourront peut-être pas être offerts à divers endroits en raison des restrictions.

Les restaurants peuvent maintenant ouvrir, mais ils doivent aussi se soumettre à des restrictions et des protocoles. Il a été clairement indiqué que les terrains de camping et les autres entreprises qui ouvrent doivent mettre en place un plan opérationnel clair. Le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Santé procéderont à des vérifications ponctuelles et demanderont à voir les plans opérationnels. Leurs visites se veulent utiles et seront axées sur des recommandations relatives aux points à améliorer.

**COMPTE RENDU FÉDÉRAL**

* Les appels FPT avec la ministre Mélanie Joly, le ministre Bruce Fitch et ses collègues de partout au pays continuent d’être utiles. Beaucoup de renseignements sur les défis que doit relever l’industrie touristique sont communiqués. La ministre fédérale écoute activement et fait de son mieux pour essayer de faire augmenter le nombre de programmes visant à appuyer l’industrie. La ministre a indiqué qu’elle est très attentive.
* La ministre Mélanie Joly participera à l’appel du comité consultatif le mardi 19 mai 2020. Le ministre et la sous-ministre soulignent que c’est l’occasion pour les membres du comité de soulever des questions clés sur les défis constants, comme les ajustements apportés au programme d’assurance-emploi en cours, un programme d’aide pour le tourisme établi avec les bons critères et tenant compte des besoins particuliers du secteur touristique.

**MESURE**: Les membres du comité consultatif de l’industrie doivent envoyer à C. Creamer Rouse leurs questions (avec contexte) pour qu’elle les envoie au cabinet de la ministre Mélanie Joly avant l’appel. Veuillez les envoyer d’ici à jeudi matin.

* Destination Canada (DC) : Kim Matthews informe le comité qu’elle a participé vendredi à un appel national avec l’équipe de Destination Canada et qu’elle a pris connaissance de nouveaux programmes éventuels visant à soutenir le marché intérieur, les provinces et l’industrie. Habituellement, le mandat de DC est axé sur les marchés internationaux, mais en raison de la COVID-19 et de ses répercussions, l’organisme change d’objectif. C. Creamer Rouse et Kim participeront à un appel avec DC vendredi pour en apprendre davantage sur les nouveaux programmes. Le comité consultatif sera tenu au courant.

**COMPTE RENDU PROVINCIAL**

* **Campagne NBToujours**: Le volet payé de la campagne est commencé. En général, la réaction est excellente et forte et nous recevons des commentaires positifs de toutes parts. Les réseaux sociaux ont grandement aidé. L’équipe du marketing travaille à l’élaboration de la phase II en vue, entre autres, de faire germer les idées relativement à la question « Où irez-vous d’abord? » et d’ajouter des éléments. D’autres renseignements sur l’échéancier seront fournis la semaine prochaine.
* **Séances sectorielles sur la relance économique :** Elles sont en cours. Pour le secteur touristique, cinq séances en français et six séances en anglais sont offertes. La séance relative aux restaurants et aux terrains de camping a eu lieu vendredi dernier. La séance pour le tourisme d’aventure et l’hébergement aura lieu aujourd’hui (mardi), celle pour les voyagistes, les voyagistes réceptifs, le transport terrestre et les croisières aura lieu jeudi ET celle pour les attractions aura lieu vendredi. De façon générale, les membres qui ont participé à l’une des séances ont des commentaires très positifs. On mentionne que l’information est très utile et bien coordonnée. On obtient des réponses à plusieurs questions. Kirk Sutherland parle de la séance sur les terrains de camping à laquelle il a participé. Plusieurs questions posées, pour lesquelles les ministères n’avaient pas de réponses. Alison mentionne qu’on est en territoire inconnu et que, même si les ministères peuvent répondre sans hésitation à un bon nombre de questions générales, plusieurs questions sont propres à certains secteurs et ils ne peuvent pas y répondre immédiatement. Ils s’engagent cependant à trouver les réponses.

**MESURE :** C. Creamer Rouse soumettra à l’examen du comité un aperçu de l’approche ainsi que la présentation et les liens qui ont été fournis aux organisations de marketing de destination (OMD) et aux associations touristiques régionales. De plus, nous communiquerons les questions et réponses pour que tout le monde soit au courant. En ce qui concerne la distribution générale des réponses et du matériel de la séance, Alison mentionne que le Ministère a tout fait pour inclure des représentants de l’association provinciale pour que ces participants puissent communiquer à leurs membres et leurs réseaux l’information présentée lors de la séance.

* **Comité de réaménagement de l’effectif pour le tourisme**: Kim informe le comité consultatif que deux conseillers ont été embauchés pour faire avancer le travail qui a été défini. Un des conseillers travaille avec le comité et le personnel du Ministère afin d’établir l’état actuel des données et un tableau de bord pour avoir un portefeuille complet (Portfolio Solutions). L’autre conseiller est responsable de l’élaboration du plan de relance général (Cathy Simpson, CASM)

**TABLE RONDE DE L’INDUSTRIE**

* **Jeff MacTavish : État de la situation des centres d’information aux visiteurs (CIV) municipaux et provinciaux :** Kim informe le comité qu’une décision sera prise bientôt quant à l’ouverture ou non des CIV provinciaux. Le Ministère est d’avis que, puisque les CIV provinciaux sont tous situés aux frontières provinciales et que ces dernières sont fermées indéfiniment, l’ouverture des CIV provinciaux ne constitue probablement pas une bonne utilisation des fonds provinciaux. La sous-ministre mentionne que les CIV municipaux sont plus nécessaires que jamais. C’est l’occasion pour chaque municipalité de présenter sa région et de la mettre en valeur. Les Néo-Brunswickois vont voyager. C’est l’occasion d’informer, de façon créative, les Néo-Brunswickois sur les différentes municipalités et régions de la province. **Mesure :** L’Office du tourisme Edmundston Madawaska (OTEM), Fredericton, Découvrez Saint John et Miramichi (qui adopte une approche différente), communiqueront leurs plans et leurs approches à C. Creamer Rouse, qui les acheminera au comité consultatif.
* **John Simon : Problèmes de dette chez les exploitants touristiques – recommandations de programmes** offrant de l’aide. **MESURE :** CCR enverra le courriel de John dans lequel il fait état du contexte et des recommandations. John abordera également ce point lors de l’appel avec la ministre fédérale. Luc fait valoir que cette question est importante compte tenu du fait que la dette des entreprises continue de s’accumuler, ce qui n’est pas viable. **MESURE**: Kim Matthews enverra le courriel de John à Cathy Simpson relativement à l’élaboration du plan de relance**. MESURE**: En ce qui concerne les nouveaux protocoles et les nouvelles lignes directrices, Luc encourage le Ministère à examiner le programme de subvention lancé récemment par l’Île-du-Prince-Édouard qui accorde aux petites entreprises une subvention de 2 000 $ pour les aider à assumer les coûts d’ouverture. **MESURE**: Luc enverra une description générale du programme dès que possible. Le ministre parlera avec sa collègue Mary Wilson, ministre du Développement économique et des Petites entreprises et ministre responsable d’Opportunités Nouveau-Brunswick, et fera part de cette initiative à ses collègues du Cabinet. La sous-ministre en discutera avec sa collègue Sadie Perron, sous-ministre adjointe du Développement économique et des Petites entreprises et d’Opportunités Nouveau-Brunswick.
* **Ginette Doiron : Moment choisi pour les phases de la campagne NBToujours –** Elle et d’autres membres de l’industrie font part de leurs préoccupations relativement aux phases de la campagne afin de s’assurer que le moment choisi est optimal pour permettre aux Néo-Brunswickois de planifier et d’organiser leurs vacances dans la province. Ils ont peur que l’industrie soit perdante si les phases de la campagne sont repoussées trop loin. Ils s’inquiètent également de l’ouverture potentielle des frontières avec l’Île-du-Prince-Édouard et de la possibilité que les Néo-Brunswickois s’y rendent pour leurs escapades, ce qui ferait perdre des clients aux exploitants touristiques du Nouveau-Brunswick. A

**MESURE :** La sous-ministre et Kim discuteront davantage de la possibilité de lancer les phases de la campagne plus tôt. Dans une certaine mesure, cela échappe au contrôle du Ministère, car c’est la santé publique qui prime. Elles font observer que nous devons harmoniser notre activité avec les priorités de la médecin-hygiéniste en chef.

**Assurance-emploi :** Le programme d’assurance-emploi sera-t-il prolongé ou modifié? En raison des nouveaux protocoles et des nouvelles restrictions, plusieurs entreprises, même si elles sont en mesure d’ouvrir, ne peuvent pas fonctionner à plein régime. Les employés qui ne pourront pas retourner au travail cette saison ont reçu de l’assurance-emploi pendant tout l’hiver. Ils ont utilisé leur assurance-emploi et beaucoup d’entre eux n’ont pas d’autre emploi. Cette situation est aggravée par le fait qu’il s’agit d’exploitations saisonnières.

**MESURE :** C. Alderdice a envoyé une note à l’Association de l’industrie touristique du Canada (AITC). K. Matthews suggère que Ginette pose cette question à la ministre fédérale lors de l’appel de mardi.

* **Jamey Smith : Assurance responsabilité** – Jamey fait état de certaines situations où, en raison de la COVID-19, d’autres exigences doivent être respectées pour assurer la sécurité des travailleurs. Dans plusieurs cas, la responsabilité est transférée à l’employeur. Les lignes directrices sont vagues. En matière d’innovation, il peut être nécessaire de repousser les limites, mais cela peut aller à l’encontre de la diligence raisonnable. Les employeurs veulent savoir s’ils seront bien couverts s’ils haussent les exigences.

**MESURE :** C. Alderdice s’adressera à ses collègues d’ailleurs au pays pour essayer d’obtenir des renseignements sur cette question. K. Sutherland gardera les membres au courant, car leur association nationale travaille actuellement sur les questions de responsabilité.

* **Association de l’industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB)**: C. Alderdice fournira un compte rendu à C. Creamer Rouse pour qu’elle l’ajoute à la synthèse des discussions du 12 mai 2020.

**PROCHAINES ÉTAPES : Fournir à C. Creamer Rouse des questions avec le contexte approprié pour qu’elles les transmettent au Cabinet de la ministre avant l’appel. Veuillez les envoyer à CCR au plus tard jeudi matin.**

**PROCHAINE RÉUNION : APPEL PAR SKYPE LE 19 MAI 2020 DE 10 H À 11 H 30 (L’APPEL SERA PROLONGÉ D’UNE DEMI-HEURE). LA MINISTRE FÉDÉRALE MÉLANIE JOLY PARTICIPERA À L’APPEL.**